

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 16 février 1884

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (16r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 16 février 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51452>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 février 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gauchet, A.](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Godin félicite Gauchet pour les acquisitions faites à l'hospice et à messieurs Meganck. Il lui demande si la maison des Meganck est habitable et si un directeur des travaux pourrait y loger.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Information

Personnes citées [Meganck \[messieurs\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise 16 janvier 1808

Cher Monsieur Gouchet,

J'ai bien reçu votre tête
gramme et votre lettre con-
cernant l'achat fait à

l'Hospice et à l'Abattoir
Bézanne. Recevez tous
mes compliments pour
la façon dont cette affaire
a été traitée.

Faites le nécessaire, je
vous prie, pour que les
propriétés soient laissées
libres le plus tôt possible

Dites-moi dans quelle
mesure la maison Bézanne
est habitable, et s'il y aurait
facilement place, en outre,
dans une des ces maisons
nouvelles, pour loger un
directeur des travaux ?

Bien à vous.

Godin